

XPS SL Artic

XPS SL Artic est un isolant thermique pour le bâtiment, se présentant sous forme de panneaux en mousse de polystyrène extrudé.

Domaine d'emploi

XPS SL Artic est destiné à :

- l'isolation thermique des toitures terrasses (procédé d'isolation inversée) sur élément porteur maçonné,
- l'isolation thermique des parois enterrées,
- l'isolation thermique par l'extérieur des couvertures selon le procédé dit « Sarking » appliqué sur charpentes bois traditionnelles de bâtiment d'habitation, tertiaires ou d'établissement recevant du public (ERP) en climat de plaine ou de montage.
- l'isolation thermique des sols :
 - ✓ sous un dallage sur terre-plein, conformément aux dispositions de la norme NF P 11-213-1 (DTU 13.3),
 - ✓ en bâtiment frigorifique, conformément aux dispositions de la norme NF P 75-401-1 (DTU 45.1),
 - ✓ sous une dalle portée, conformément aux dispositions de l'Eurocode 2 et de la norme NF P18-201 (DTU 21),
 - ✓ sous une chape/dalle flottante ou un carrelage scellé, conformément aux dispositions de la norme NF DTU 52.10.

Constituants

	XPS SL Artic
Mousse de polystyrène extrudé	Couleur orange

Conditionnement

	XPS SL Artic
Format Longueur x largeur Epaisseurs Finition	de 30 à 180 mm : 1250 mm x 600 mm de 190 à 200 mm : 1250 mm x 500 mm Voir certificat ACERMI Panneau feuilluré sur les 4 côtés avec usinage centré, surface lisse
Marquage	Chaque colis est étiqueté CE
Conditionnement	Les panneaux sont regroupés en colis, posés sur palette filmée.
Stockage	A l'abri des intempéries sur support plan Les éventuels changements de couleur de la mousse n'affectent pas les performances du produit

Caractéristiques - Marquage CE

XPS SL Artic est un isolant thermique du bâtiment conforme à la norme NF EN 13164 « Produits manufacturés en mousse de polystyrène extrudé (XPS) ».

Caractéristiques essentielles	Performances		Spécification Technique Harmonisée
Réaction au feu	E		EN 13164 : 2012+A1:2015
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	(a)		
Conductivité thermique – λ (W/(m.K))	0,029	0,031	
Epaisseur – d (mm)	30 - 160	165 – 200	
Résistance thermique – R (m ² .K/W)	1,05 – 5,50	5,30 – 6,45	
Tolérance d'épaisseur	T1		
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation Résistance thermique et conductivité thermique Stabilité dimensionnelle dans des conditions spécifiées Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées Résistance aux effets du gel-dégel	(b) DS(70,90) DLT(2)5 NPD		
Contrainte en compression (kPa)	CS(10\Y)300		
Résistance à la traction perpendiculairement aux faces	NPD		
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement/à la dégradation Fluage en compression	NPD		
Perméabilité à l'eau Absorption d'eau à long terme par immersion totale Absorption d'eau à long terme par diffusion	WL(T)0,7 WD(V)3		
Transmission de la vapeur d'eau	NPD		
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	(c)		
Combustion avec incandescence continue	(d)		

(a) La performance au feu des produits XPS ne se dégrade pas avec le temps.

(b) Une fois pris en compte les conditions normales dues au vieillissement, les valeurs déclarées de la conductivité thermique restent inchangées dans le temps.

(c) Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et, lorsqu'elle sera disponible, la norme sera modifiée.

(d) Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et, lorsqu'elle sera disponible, la norme sera modifiée.

Caractéristiques complémentaires	Performances	
Dimensions utiles	Longueur	1250 mm ± 5 mm
	largeur	600 mm ± 3 mm (30 à 180 mm) 500 mm ± 8 mm (190 à 200 mm)
Equerrage		≤ 5 mm/m
Planéité		≤ 6 mm/m

Caractéristiques (hors Marquage CE)

Caractéristiques	Référentiel d'essai	Performances
Résistance critique de service Déformation de service Module	DTU 13.3	de <u>30 à 80 mm</u> : Rcs ≥ 200 kPa $ds_{min}=1,3\%$; $ds_{max}=2,0\%$ Es = 7,3 MPa de <u>85 à 160 mm</u> : Rcs ≥ 215 kPa $ds_{min}=1,0\%$; $ds_{max}=1,8\%$ Es = 9,0 MPa de <u>165 à 200 mm</u> : Rcs ≥ 190 kPa $ds_{min}=1,0\%$; $ds_{max}=1,7\%$ Es = 8,4 MPa
Classement sol	DTU 52.10	SC1a₂ Ch (30 à 100 mm) SC1a₄ Ch (105 à 200 mm)
Certification ACERMI		08/107/532
Classe d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur		A +

Mise en œuvre

Isolation inversée de toiture terrasse (DTU 43.1) : en une épaisseur selon les dispositions du Document Technique d'Application – DTA n° 5/13-2333*01 Ext, et en deux épaisseurs selon les dispositions de l'Appréciation Technique d'Expérimentation – ATEX n° 2042,

Isolation de parois enterrées : selon les dispositions prévues par les Recommandations Professionnelles de la CSFE n° 2 d'octobre 2010,

Isolation de couverture selon le procédé « Sarking » : en une ou deux épaisseurs selon les dispositifs de l'Avis Technique n° 5/12-2291*01 Ext,

Isolation sous un dallage sur un terre-plein (DTU 13.3) et isolation de sol des bâtiments frigorifiques (DTU 45.1) :

Dallage	Référentiel d'essai	1 lit	2 lits
Maisons individuelles	DTU 13.3-P3	e ≤ 200 mm $R_{max}=6,45\text{ m}^2.K/W$	e ≤ 400 mm $R_{max}=11,00\text{ m}^2.K/W$
Locaux à usage autre qu'industriel	DTU 13.3-P2	e ≤ 160 mm $R_{max}=5,50\text{ m}^2.K/W$	toutes épaisseurs ≤ 140 mm $R_{max}=4,85\text{ m}^2.K/W$ et 90 mm + 90 mm* $R=6,20\text{ m}^2.K/W$
Locaux à usage industriel Bâtiments frigorifiques	DTU 13.3-P1 DTU 45.1		

* Configuration unique au delà de 140 mm.

Isolation sous un dallage porté (DTU 21 et Eurocode 2) : en une seule épaisseur jusqu'à 200 mm.

Isolation des sols sous une chape/dalle flottante ou un carrelage scellé (DTU 52.10).

Les panneaux sont posés sur le support conformément aux dispositions des DTU, CPT ou Avis techniques correspondants et dans les conditions d'utilisation précédemment décrites.

Indications particulières

Le produit n'est pas classé dangereux selon les réglementations françaises et européennes.

Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) pour des informations complémentaires, dont les précautions à prendre en cas de formation de poussières ou d'usinage.

Concernant les chutes de produit ou restes de lot : déchet non dangereux non inerte - réemploi, incinération en Installation Autorisée ou mise en dépôt dans une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND - décharge classe II).